



Le 49/3 ne fera pas faiblir notre détermination. Toutes et tous contre le projet Macron de casse de notre système de retraite !

Depuis le 5 décembre, notre intersyndicale s'oppose à ce projet. Nous avons, dès le début, dénoncé ce recul social qui concerne tous les salariés, ceux du secteur privé comme ceux du secteur public. De plus, et contrairement à l'affichage gouvernemental, les femmes seront à nouveau les grandes perdantes de cette loi. Pour s'y opposer, une intersyndicale unitaire a appelé à construire la grève à partir du 5 décembre et à la reconduire.

Les personnels de l'Éducation nationale expriment depuis des mois, le rejet de cette réforme. Celle-ci conduira en effet à une baisse considérable de leur pension. Mais les motifs du mécontentement sont en réalité beaucoup plus larges. Ils concernent :

- La baisse de leur pouvoir d'achat (le point d'indice est quasiment gelé depuis 2010)
- La revalorisation salariale conditionnée à la redéfinition des métiers (en clair, plus de travail et primes au mérite)
- La dégradation des conditions de travail (une 2^e heure supplémentaire qui peut être imposée aux collègues du secondaire, une formation obligatoire durant les vacances...)
- Les fermetures de classes, la baisse des DHG et la hausse des effectifs dans les classes
- La mise en place, dans une totale confusion des E3C, sorte de bachotage permanent.
- Accentuation des inégalités entre les lycées avec la mise en place des spécialités.

Nous le savions dès le départ cette mobilisation est une course de longue haleine. Les 8 journées de mobilisations nationales ont ébranlé fortement le gouvernement qui a dû recourir au 49/3 pour accélérer le passage de la loi ! Il reste que cet acte d'autoritarisme n'est en aucun cas la fin de la mobilisation pour nous !

Notre détermination s'est traduite par une solide unité syndicale dans le Val d'Oise sur la revendication du retrait du projet Macron, dans les nombreuses assemblées générales réunies et différentes initiatives (concert, manifestations départementales...) pendant la mobilisation et qui sont un gage de force pour l'avenir. Celle-ci a permis aux collègues de renouer du lien dans notre secteur, mais aussi avec d'autres professions.

C'est pourquoi nos organisations syndicales () appellent à poursuivre la mobilisation. Elles appellent également :

- À participer aux réunions/heures d'informations syndicales intersyndicales dans les écoles et établissements

- À organiser des réunions d'information syndicales de bassin intersyndicales
- À se rassembler jeudi 12 mars à partir de 11 heures 30 devant les préfectures et sous-préfectures de Cergy, Argenteuil et Sarcelles.
- À manifester à Sarcelles le 20 mars à partir de 17 heures.
- À faire du 31 mars une grande journée de grève et de mobilisation et à se réunir à l'occasion en AG pour décider des suites du mouvement.